

La Médiation Familiale



- C'est une façon nouvelle d'aborder les conflits familiaux.
- Elle a pour but de permettre aux personnes de régler par eux-mêmes leurs différends, de conclure une entente adaptée à leur situation familiale.
- Redéfinir ensemble la place de chacun dans la famille.

Des accords d'intention peuvent être élaborés, reformulant ce qui a été négocié entre les personnes :

Ex : décisions à prendre concernant un ado, des parents en difficultés éducatives, un parent âgé, des liens grands parents/petits enfants, une succession...

Les entretiens

- Ils sont assurés par un professionnel qui garantit la neutralité et la confidentialité (faciliter l'expression sans favoriser l'un ou l'autre).
Les entretiens ont lieu à Chaumont, Langres et Saint-Dizier.
- Le nombre de rencontres peut être de 1 à 7.
- Le service est soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et le Conseil Général.
- Les personnes sont reçues pour un entretien préalable d'information d'une durée d'une heure, qui permet aux personnes de choisir de s'engager ou non dans un processus de médiation familiale. Cet entretien est gratuit. Ensuite, une contribution modique est demandée aux familles en fonction des revenus.
- Lorsque la médiation familiale est ordonnée par le Juge des Affaires Familiales, la prise en charge s'effectue dans les mêmes conditions. Cependant, selon les règles en vigueur, l'aide juridictionnelle peut être accordée.

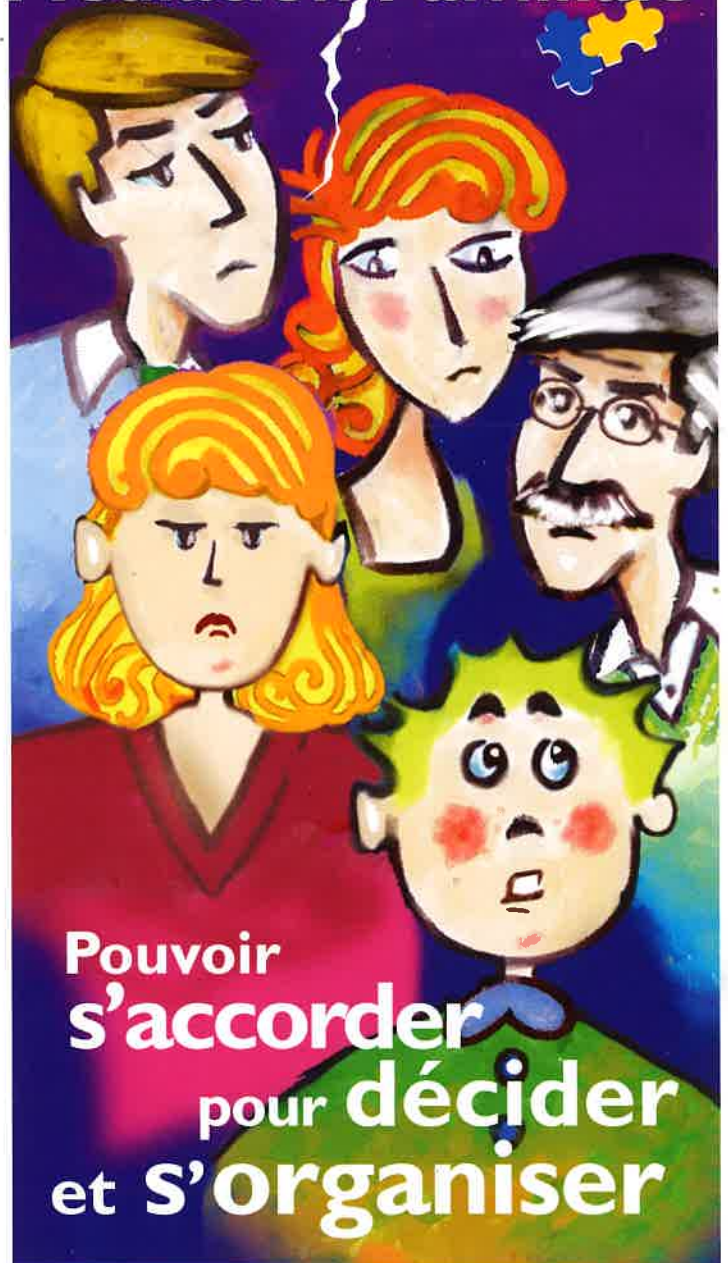


Mdaf

13, rue Victor Fourcault - 52000 CHAUMONT
Tél. : 03 25 35 36 00 - Fax : 03 25 35 36 01
E-mail : institution@udaf52.fr

horizonbleu.com 05 / 2012

Médiation Familiale



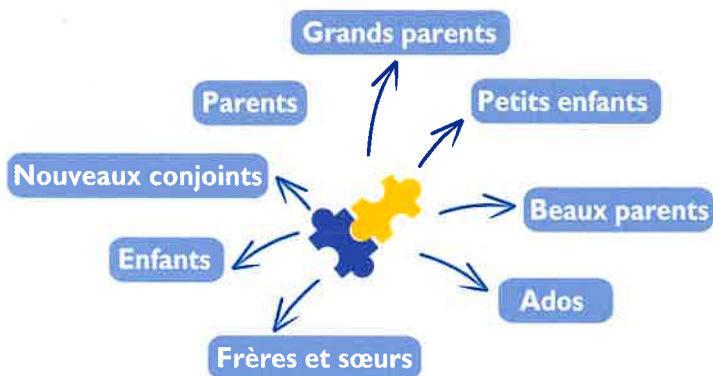
**Pouvoir
s'accorder
pour décider
et s'organiser**

Mdaf

Une aide confidentielle dans un climat de respect mutuel

La médiation familiale...

■ Quand la communication est difficile ou rompue entre :



Un **espace de parole**

Un temps de **dialogue**

dialogue

Une solution...

Un lieu d'accueil, d'écoute et de réflexion :

la Médiation Familiale

Un lieu de **décision**

Rétablir une communication

Vivre et construire au delà d'une rupture

Prendre en compte les besoins de chacun

Elaborer des accords

Un **médiateur**
pour **vous aider**

